



Titre Professionnel Assistant(e) de vie dépendance



LE METIER D'ASSISTANT(e) DE VIE DEPENDANCE

Le métier « **d'assistant(e) de vie dépendance** » concerne la prise en charge des adultes dépendants qui ne sont pas en mesure de réaliser seuls les actes courants de la vie quotidienne. Il peut s'agir de dépendance partielle ou complète, stabilisée ou évolutive qui s'attache à la maladie, à la déficience, à l'incapacité ou au désavantage.

« L'assistant(e) de vie dépendance » intervient au domicile du particulier employeur, la plupart du temps en l'absence des proches de la personne à prendre en charge.

Il met en œuvre une relation professionnelle liée à l'accompagnement de la dépendance, ainsi que des techniques d'animation, de soins d'hygiène et de prévention.

Les techniques et les gestes professionnels sont adaptés à l'âge et à la particularité de chaque adulte, et participent au maintien des capacités intellectuelles et physiques de la personne, et à la conservation du lien social.

« L'assistant(e) de vie dépendance » construit son activité multi employeur afin de prendre en charge une ou plusieurs personnes dépendantes, et il installe le suivi de cette activité.

Il délimite et sécurise les locaux et espaces réservés au déroulement de cette intervention auprès de la personne dépendante, au domicile du particulier et lors des sorties, de façon à respecter les règles et les espaces dédiés à leurs activités et à leur repos.

Il (elle) accompagne chaque personne prise en charge dans les actes de la vie quotidienne, prend en compte ses besoins spécifiques et ses attentes et / ou celles de ses proches et sa singularité ; au préalable il a préparé son intervention et organisé les activités favorisant la qualité de la vie de la personne.

A chaque arrivée, comme à chaque départ du domicile du particulier employeur, il assure la continuité de cette relation et reste attentif aux évolutions qui nécessiteraient de réaménager le cadre initial de l'intervention. Enfin, il(elle) conclut son intervention avec le particulier employeur et transmet les informations nécessaires à son employeur (la personne dépendante), sa famille, ou tout autre interlocuteur approprié.

Passerelles existantes : Entre les 3 titres de branches : les blocs 1, 2, 3 et 4 sont communs aux 3 titres.

Vous pouvez donc, si vous validez ces blocs, évoluer vers les métiers de :

- Assistants maternels – gardes d'enfants
- Employé familial
- Autres métiers de la convention collective des salariés du particulier employeur

Suite de parcours certifiants :

- Adapter son accompagnement à domicile d'une personne âgée ayant des troubles cognitifs
- Adapter l'accompagnement à domicile d'une personne en fonction de son handicap moteur

De nombreux modules spécifiques de formation non certifiants sont proposés dans l'offre 2022 (nous contacter pour plus d'information)

Débouchés : Le titulaire du Titre ADVD peut exercer auprès d'un seul ou de plusieurs employeurs, pouvant ou non, être accompagnée par une structure mandataire. Appellations métiers : Aide à domicile, aide aux personnes âgées, assistant de vie, auxiliaire de vie, gouvernant (chez un particulier), intervenant à domicile.

Les Assistants(es) de Vie sont concernés(ées) par la loi visant l'obligation de la vaccination des soignants à la Covid 19. Les candidats non vaccinés risquent de ne pas pouvoir être acceptés en stage et en emploi auprès des personnes âgées.

BUT DE LA FORMATION

- Acquérir les compétences professionnelles permettant d'exercer le métier d' « **Assistant(e) de vie dépendance** »
- Favoriser l'insertion professionnelle à travers l'obtention du Titre professionnel ADVD de niveau 3 (CAP/BEP)

DURÉE

Parcours complet : 614 heures dont

- Parcours de formation professionnelle : 509 heures
- Formation en situation de travail : 105 heures

STRUCTURATION DE LA FORMATION

Le parcours complet de la formation d'ADVD s'articule autour :

- de 8 blocs de compétences
- d'une période de formation en situation de travail en entreprise d'une durée de 105 heures
La durée de cette période en entreprise est établie au regard des exigences de certification
- de sessions de validation à l'issue de chaque bloc de compétence
- d'une session de validation du Titre

La formation d'ADVD que nous proposons est conçue de façon modulaire.

Chaque bloc de compétences constitue en lui-même une unité d'apprentissage. Il peut être suivi indépendamment des autres et mener à l'obtention d'un Certificat de compétences

OBJECTIFS DE FORMATION

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Développer son activité professionnelle auprès de plusieurs particuliers employeurs
- Gérer son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs
- Prévenir et assurer la sécurité au domicile
- Entretenir le domicile et le linge : Pratiques écoresponsables
- Personnaliser l'accompagnement des personnes âgées en situation de dépendance
- Proposer un projet d'accompagnement personnalisé aux personnes en situation de handicap
- Réaliser les actes du quotidien et des activités pour l'adulte en situation de dépendance
- Réaliser des repas auprès de l'adulte en situation de dépendance

PUBLIC

La formation s'adresse aux demandeurs d'emploi et aux publics de faible niveau de qualification ayant fait l'objet d'une prescription par une structure d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement

Elle est destinée aux personnes désirant s'investir durablement dans le champ de l'accompagnement de personnes âgées ou dépendantes

L'action de formation est dimensionnée pour accueillir entre 12 et 14 participants en présentiel. Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, accompagnement par un Référent Handicap

OUTILS / METHODES PÉDAGOGIQUE

Alternance d'apports théoriques et d'exercices de mise en situation ; études de cas, pédagogie interactive basée sur l'échange entre participants ; utilisation de supports vidéo ; mises en situation filmées et débriefées ; Interventions de professionnels. En APP : autoformation accompagnée.

VALIDATION

Evaluations formatives tout au long du parcours de formation
Sessions de certification à l'issue de chaque bloc de compétence
Session jury en vue de l'obtention du titre organisée par IPERIA pour les candidats ayant validé la certification des 8 blocs de compétences

Contact

OKA FORMATION

0594 22 85 34 - contact@oka-formation.fr

PRÉREQUIS

- Disposer des aptitudes nécessaires au suivi d'une formation de niveau 3 (CAP/BEP),
- En communication orale et écrite : bonne maîtrise du français (expression orale, rédaction et compréhension de textes).
- Compétences en bureautique : utiliser les fonctions de base du traitement de texte, une messagerie électronique et savoir réaliser une recherche sur internet.
- En mathématiques : comprendre et utiliser les pourcentages, utiliser les 4 opérations, la règle de trois, les proportions.
- Disposer d'un projet professionnel validé

NB - Le candidat issu d'un parcours composé de différentes périodes de formation et ayant déjà validé certains blocs de compétences constitutifs du titre peuvent intégrer un parcours modulaire composé des blocs manquants afin d'être en mesure de se présenter devant le jury du Titre.

Modalités et délais d'accès

- Réunions d'informations collectives (*voir dates dans la rubrique actualité de notre site*)
 - test de positionnement
 - entretien individuel de motivation
- Confirmation d'inscription 48h après l'entretien individuel*

Coût de la formation

Prix de la formation pour le titre : **7 126,00 €**, net de taxes comprenant les frais pédagogiques, la passation du titre professionnel, le suivi de l'action. Nos Conditions Générales de Vente sont disponibles à l'adresse : <https://oka-formation.fr/cgv/> Groupe et formation intra : **nous consulter**

PROGRAMME

▪ Phase d'Accueil

- Présentation de la formation et remise des documents d'information et administratifs
- Présentation des intervenants, du coordinateur pédagogique, de l'assistante administrative
- Rappels des objectifs de la formation et de l'individualisation des parcours
- Mise en cohésion du groupe à travers de jeux de présentations

▪ Apprendre à apprendre

- Développer ses capacités d'apprentissage (capacités cognitives et raisonnement logique)
- Développer ses méthodes de travail
- S'organiser, gérer son temps

• Développement de son activité professionnelle auprès de plusieurs particuliers employeurs

- S'initier à l'informatique et à Internet
- Être autonome dans sa recherche d'emploi en intégrant les outils numériques
- Développer son réseau et réaliser une veille sur son secteur d'activité

Evaluation : Etude de situation professionnelle numérique

• Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs

- Droits et devoirs dans l'exercice de son métier
- Les clés d'un entretien réussi avec un particulier employeur
- Les clés d'une bonne relation de travail avec le particulier employeur : communication et organisation

Evaluation : Etude de situation professionnelle numérique

• Prévention et sécurité au domicile

- Organisation, aménagement et sécurisation de l'espace professionnel
- Prévenir les risques professionnels et sécuriser son intervention

Evaluation : Etude de situation professionnelle numérique

• Entretien du domicile et du linge : pratiques écoresponsables

- Entretien du cadre de vie et pratiques écoresponsables
- Entretien du linge et pratiques écoresponsables

Evaluation : Mise en situation professionnelle

• Personnes âgées en situation de dépendance : accompagnement personnalisé

- Les droits de la personne âgée dépendante et les fondements d'une démarche de bientraitance
- Comprendre les pathologies liées au vieillissement pour un accompagnement de qualité
- S'inscrire dans une démarche de projet personnalisé et travailler en collaboration pour mieux accompagner la personne en situation de dépendance

Evaluation : Etude de situation professionnelle numérique

- **Personnes en situation de handicap : projet et accompagnement personnalisé**

- Les droits de la personne en situation de handicap et les fondements d'une démarche de bienveillance
- Comprendre le handicap pour mieux accompagner la personne

Evaluation : Etude de situation professionnelle numérique

- **Actes du quotidien et activités de l'adulte en situation de dépendance**

- Accompagner une personne en situation de dépendance dans les actes d'hygiène et de confort
- Transferts et déplacements d'une personne en situation de dépendance
- Accompagner une personne en situation de dépendance dans ses loisirs

Evaluation : Mise en situation professionnelle

- **Repas auprès d'adultes en situation de dépendance**

- Equilibre alimentaire et cuisine du quotidien
- Elaboration de menus spécifiques et aide à la prise de repas

Evaluation : Mise en situation professionnelle

- **Sauveteur Secouriste au Travail**

- Rechercher les dangers persistants pour protéger
- Protéger et prévenir
- Examiner la victime, alerter, informer
- Secourir

- **Mise en situation professionnelle**

Cette période de trois semaines doit concourir au développement de compétences professionnelles et sociales.

- Développer les capacités d'insertion, d'orientation et d'intégration du projet professionnel.
- Recueil d'informations sur soi et l'environnement professionnel.
- Repérage des compétences et capacités à développer.
- Valorisation des capacités et des acquis

- **Ateliers professionnels**

- Réalisation de repas adaptés à l'âge et aux pathologies des personnes accompagnées
- Mise en pratique des gestes et techniques appropriés pour assister les adultes dans la prise des repas
- Activités de loisir, socialisation, maintien de l'autonomie, adaptées aux besoins des personnes accompagnées

- **Accompagnement à la rédaction du dossier professionnel**

- Expliciter ses pratiques professionnelles. Aussi bien à l'écrit qu'à l'oral, il s'agit d'accompagner les participants dans la description de leurs pratiques.
- Capitaliser les preuves de réalisation des activités, en situation d'apprentissage aussi bien en centre de formation qu'en situation de travail.

- **Préparation aux évaluations et jury**

- Entraînements aux quiz en ligne, études de cas et mises en situations
- Simulations d'entretien avec le jury de certification.

- **Bilans**

- Suivi à 15 jours du démarrage de l'action
- Bilan intermédiaire
- Bilan final